

POLITIQUE QUALITÉ DE L'INERIS 2021

Avril 2021

L'institut a pour mission de réaliser ou de faire réaliser des études et des recherches permettant de prévenir les risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens, ainsi que sur l'environnement, et de fournir toute prestation destinée à faciliter l'adaptation des entreprises à cet objectif.

Depuis sa création, l'*Ineris s'est engagé dans une dynamique collective d'amélioration continue* en matière de qualité, qui se traduit par :

- / la certification ISO 9001 de l'ensemble des activités sur les sites de Verneuil et Nancy et pour sa filiale Ineris Formation ;
- / l'accréditation ISO CEI 17025 pour les activités d'essais et d'étalonnages ;
- / l'accréditation ISO CEI 17043 pour l'organisation de comparaisons interlaboratoires ;
- / l'accréditation ISO CEI 17065 pour les activités de certification de produits ;
- / la reconnaissance BPL pour les études en toxicité, écotoxicologie, bioaccumulation, essais cliniques.

Six orientations stratégiques fixées dans le contrat d'objectifs et de Performance (COP) 2021 – 2025 guident l'action de l'*Ineris* :

- / être l'établissement public français de référence d'expertise et de recherche dans le domaine de l'évaluation des risques technologiques, au service de la société ;
- / renforcer la capacité d'action de l'*Ineris* en développant sa reconnaissance et ses partenariats scientifiques et techniques, au niveau national et européen ;
- / fournir un appui réactif aux pouvoirs publics, agréant un large éventail de connaissances, aussi bien dans la durée que dans les situations d'urgence ou de crise environnementale ;
- / fournir des outils pour intégrer les exigences de sécurité portées par la société dans les mutations technologiques et industrielles ;
- / anticiper les risques émergents par la veille prospective nourrie du dialogue régulier avec les représentants de la société civile ;
- / être exemplaire en matière de responsabilité sociétale et environnementale

Par ailleurs, le COP fixe 20 objectifs à l'institut pour la période 2021 – 2025. Ils ont été déclinés pour l'année 2021. Ils visent notamment à mettre en œuvre le contrat d'objectifs 2021 – 2025, à élaborer des plans de mise en œuvre du COP et à finaliser l'adaptation de l'organisation.

Notre système qualité s'appuie d'une part, sur l'implication et la motivation de l'ensemble du personnel, la disponibilité des ressources et la cohérence des activités. La conformité et la qualité de nos prestations sont assurées par :

- / l'impartialité et l'objectivité en cohérence avec le principe d'indépendance de jugement dans notre charte de déontologie. A cet égard, le personnel est tenu de signaler toute situation pouvant impacter un de ces principes pour permettre de mettre en place les mesures adéquates.
- / les bonnes pratiques professionnelles et la qualité des résultats et des services fournis aux clients, dont la mise en œuvre (organisation, participation) de comparaisons inter laboratoires ;
- / la satisfaction des exigences légales, réglementaires et normatives, l'application des règles de l'art et autres référentiels techniques reconnus servant de cadre aux expertises ;
- / la connaissance et l'application des dispositions définies dans la documentation qualité.

Les salariés sont par ailleurs soumis au respect de la confidentialité dans leurs activités.

D'autre part, il est basé sur quatre axes directeurs déclinés au sein de nos processus, afin de remplir les missions fixées par notre tutelle et prendre en compte les attentes de nos clients publics et privés ainsi que de nos parties prenantes. :

- / L'écoute et la satisfaction des clients tant externe qu'interne ;
- / La réalisation de prestations de qualité ;
- / La réactivité et la maîtrise des délais ;
- / La gestion des compétences.

L'Ineris vise à améliorer en permanence l'efficacité de son système de management de la qualité en cohérence avec le COP et les indicateurs associés. Cette politique et les objectifs sont revus annuellement par la direction générale afin d'acter la pertinence et l'adéquation du SMQ. Le responsable d'unité Qualité et Métrologie représente la direction auprès des entités et des organismes externes en prenant en charge l'animation et l'amélioration du système. Il rend compte à la direction de manière permanente du fonctionnement du SMQ et de tout besoin d'amélioration afin qu'elle puisse avoir une vision complète du système et un pilotage en adéquation.

Je m'engage au travers de cette politique qualité à m'assurer de l'efficacité du SMQ, de sa capacité à atteindre les résultats attendus, et de promouvoir l'amélioration continue en veillant à ce que les moyens nécessaires à l'obtention des objectifs fixés soient mobilisés, en favorisant la participation et la responsabilité à tous les niveaux de la hiérarchie et en valorisant les compétences de chacun.